



50^{ème} anniversaire
CHARTRE D'AMITIE
SOUFFLENHEIM - AMBAZAC

En août 1965 sous le mandat de M. le Maire de Soufflenheim Aloyse SCHEYDECKER et M. le Maire d'Ambazac Gabriel TEXIER, les deux communes se sont engagées solennellement à ratifier mutuellement une charte d'amitié.

Durant ces 50 années, elles ont tissé des rapports d'amitié entre les hommes et les femmes de bonne volonté et épris du même idéal de respect et de compréhension mutuels.

Des échanges fructueux ont été promus par des particuliers et des sociétés. Des rencontres de part et d'autre ont consolidé les liens de fraternité dont nos deux villes peuvent s'enorgueillir dorénavant.

Aujourd'hui nous, Camille SCHEYDECKER Maire de Soufflenheim et Josette LIBERT Maire d'Ambazac, au nom de leurs Conseils Municipaux respectifs, renouvelons notre engagement à poursuivre nos efforts pour une entente authentique entre nos deux communes.

Que notre volonté de servir la fraternité rejaillisse sur nos communes respectives pour assurer à nous-mêmes et à notre jeunesse, une paix heureuse et permanente.

Le 1^{er} mai 2015

*Camille SCHEYDECKER
Maire de SOUFFLENHEIM*

*Josette LIBERT
Maire d'AMBAZAC*